

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2023

• Adhésion Agence Régionale du Numérique et de l'intelligence artificielle (ARNia).

La commune de TANLAY adhère au Groupement d'Intérêt Public dans le but de pouvoir déposer les marchés publics via la plateforme TERNUM-BFC.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur ROY Yohan, 1^{er} adjoint, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP et Madame YVOIS Caroline en tant que membre suppléant.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

• Demande de subvention Fonds Vert – Projet de l'ancienne manchisterie de Saint-Vinnemer.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale le projet de création d'un jardin-verger près du canal dans l'ancienne manchisterie à Saint-Vinnemer.

Le Conseil Municipal approuve le coût d'objectif estimatif dont le montant des travaux s'élève à 77 011.01 € HT et sollicite les subventions suivantes :

- Subvention Attractiv'Yonne : 29 867.00 € (accordée le 19.11.2021)
- Fonds Vert : 30 804.40 €
- Fonds propres : 16 339.61 €

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

• Tarifs de stationnement des bateaux de plaisance stationnant à l'année au port de Tanlay.

Le Conseil Municipal accepte le calcul de la redevance selon les modalités suivantes :

Redevance stationnement = Valeur locative de référence €/m²/mois x coefficient relatif au contexte urbain x coefficient relatif au type d'embarcation x superficie totale facturable en m².

- Valeur locative de référence : secteur zone rurale -2000 hab. = 0.50€/mois/m²
- Coefficient relatif au contexte urbain : Périurbain = 0.70€
- Coefficient relatif au type d'embarcation : bateaux de plaisance = 1.00 €
- Superficie totale facturable en m² : à définir dans la convention selon le bateau.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

• Opération piscine gratuite – Commune de Tonnerre

Considérant le succès de l'opération « Piscine gratuite » de l'été 2022, le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte la prise en charge financière des entrées pour la piscine de TONNERRE des 6-14 ans.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
11	0	0

• **Délibération n°2023-0040** Visée par la sous-préfecture le 07/06/2023

Objet : Adhésion TERNUM BFC – ARNia

• **Délibération n°2023-0041** Visée par la sous-préfecture le 07/06/2023

Objet : Plan de financement – Projet ancienne manchisterie de Saint-Vinnemer

• **Délibération n°2023-0042** Visée par la sous-préfecture le 07/06/2023

Objet : Tarifs bateaux de plaisance stationnant à l'année au port de Tanlay

• **Délibération n°2023-0043** Visée par la sous-préfecture le 07/06/2023

Objet : Convention piscine gratuite – Commune de Tonnerre

Les délibérations sont consultables en Mairie aux jours et horaires d'ouvertures.
